

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois.....1.50
 Pour quatre mois.....1.00

Édition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
 334, Rue Sparks.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....4.00.36
 Tous les jours.....0.05
 Trois fois par semaine.....0.04
 Une fois le dimanche.....0.02

Avis de Naissance, Mariage ou Décès .00

La Société de Publicité,
 PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 21 Mai 1887

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Nos lecteurs savent qu'il a été fortement question de tenir cette année l'Exposition Provinciale à Ottawa. Tous savent qu'une exposition rapporte toujours des milliers de piastres dans une ville, somme dont profitent toutes les classes de la société.

La décision du Conseil des arts et manufactures d'Ontario en faveur de l'Exposition Provinciale à Ottawa, au mois de septembre aurait dû être accueillie avec une grande faveur par le Conseil de ville, mais nous ne savons trop pourquoi, il n'en a pas été ainsi et nos échevins se sont montrés hostiles à cette décision.

Cette entente, pour priver la ville d'Ottawa de son exposition, nous paraît toute opposée au sens commun, car nos édiles ne doivent pas ignorer plus que tout autre que la tenue d'une exposition dans une ville est une manne dont tous savent profiter amplement. Bien plus, à Ottawa, les bâtisses nécessaires à l'exposition sont toutes construites et il suffirait tout au plus d'une dépense de \$1,500 pour les rendre favorables en tout point aux fins d'une Exposition provinciale.

Cette raison seule aurait dû suffire pour déterminer notre Conseil de ville à tenir les obligations qu'il a contractées, il y a déjà quelques mois, à ce sujet, lorsqu'il informait le conseil des Arts et de l'Agriculture que l'Exposition Provinciale serait tenue à Ottawa en septembre prochain.

Nous croyons que le conseil sera forcé de revenir sur sa détermination, car déjà le mécontentement est grand et l'on parle de rien moins que de convoquer une assemblée publique dans le but de blâmer la conduite des échevins de la Capitale.

A une assemblée tenue à Toronto, ces jours derniers, il a été proposé par M. Rykert, M. P., secondé par M. Vance, qu'attendu que le conseil de ville d'Ottawa avait passé une résolution en septembre 1886, invitant les membres de la société d'Agriculture et des Arts d'Ontario à tenir leur exposition à Ottawa cette année, leur garantissant en même temps que tous les arrangements nécessaires à cet effet seraient fait aux bâtisses et aux terrains;

Attendu que ce conseil a accepté l'invitation de bonne foi et s'est décidé en conséquence à tenir son Exposition conformément à cet effet;

Attendu que tout récemment le Conseil de ville d'Ottawa a changé d'idée et refusé de tenir l'exposition à Ottawa;

Attendu que le représentant de ce district, M. Ira Morgan a garanti au nom des citoyens d'Ottawa et des contrées environnantes de fournir les accommodations nécessaires, il est

Résolu, que les arrangements pour tenir l'Exposition, tel que résolu à l'assemblée de Guelph, en septembre dernier, soient poussés avec activité pour le succès de la chose. Adopté unanimement.

On voit par ce qui précède que la cité d'Ottawa, par les membres de son Conseil de ville, ne pourra pas refuser cette année sans raison ce qu'elle offrait de si grand cœur l'année dernière et que, d'après tou

tes les probabilités l'Exposition Provinciale sera tenue à Ottawa en septembre prochain, au grand contentement de tous les citoyens de la capitale, à très peu d'exceptions près et la colerique qui semblait vouloir s'ériger au Conseil de ville n'aura eu que l'effet d'une traînée de poudre dans le plus grand intérêt de la ville en général.

L'HISTOIRE D'UNE SESSION

Le gouvernement libéral-national a terminé, mercredi, dit le Monde, sa première session. Il faudrait remonter bien des années en arrière pour trouver l'exemple d'une session aussi nulle pour le bien du pays et aussi funeste par les conséquences qu'elle pourrait avoir.

Nous n'avons pas une mesure d'intérêt à signaler et le gouvernement Mercier a consacré ses deux mois à rentrer ses projets, à renier sa politique et à augmenter les charges du pays. Le cabinet a été autorisé à émettre un emprunt de \$3,500,000. Personne ne peut dire par quel moyen on parviendra à payer les intérêts sur cette augmentation de la dette, si ce n'est en imposant de nouvelles taxes.

Le cabinet Mercier a déjà fait un pas dans cette voie et il a porté un coup fatal à notre commerce de bois en imposant une taxe de beaucoup plus élevée pour l'affrètement des terres à bois.

Au dire même du ministre, la plus grande partie de l'emprunt n'est pas nécessaire pour le moment, et, au dire des conservateurs il n'est pas nécessaire du tout.

Mais il fallait un os à ronger pour cette troupe affamée et il a fallu que le ministre lui donnât l'emprunt en pâture, après avoir encombré le parlement et les deux départements de partisans du gouvernement.

Ce gaspillage dont s'est plaint un ministre lui-même, sans pouvoir ou sans vouloir l'empêcher, n'est pas le seul qui nous fasse voir la "stricte économie" par laquelle les rouges devaient nous gouverner. Il y a aussi l'augmentation de l'indemnité aux députés, et la nomination de commissions royales contre lesquelles M. Mercier a toujours tonné.

Nous ne dirons rien de l'ostracisme avec lequel il a traité les fonctionnaires publics qui avaient le seul tort de ne pas le croire le plus grand homme du pays. Toutes ces destitutions injustes étaient prévues.

M. Mercier sort de la session avec une petite majorité hétérogène qu'il a su conserver grâce à ses recules et à ses concessions. Il ne reste plus maintenant qu'à surveiller l'emploi qu'il va faire de l'emprunt et la manière dont il va gouverner, à présent que la crainte d'une défaite immédiate n'est plus là pour le retenir. On peut s'attendre à en voir de belles.

COUPS DE CRAYON

Le Sénat a siégé hier et s'est ensuite ajourné à mercredi prochain.

Une députation composée de MM. Alonzo Wright, W. G. Perley et M. Robillard, a eu jeudi une entrevue avec le ministre de la milice au sujet du camp militaire pour le district militaire No 4.

Sir Adolphe Caron a reçu une députation composée du sénateur Clewlow, du shérif Sweetland et plusieurs autres qui lui ont demandé l'usage de la Place Cartier pour la réception du gouverneur-général.

La demande a été accordée.

LE CANOT, LA TENTE ET LE FUSIL

VII

Nos légers avirons tranchent le flot limpide. Et le canot hâté nous emportait heureux. Laisant derrière nous un long sillon humide. Nous voguions en marin sans s'inquiéter des cieux.

Ces lignes sont tirées d'un sonnet intitulé: "Souvenir d'une promenade en canot, avec un ami," paru le mois dernier dans l'Étudiant, de Joliette.

Il est facile de voir que mon entretien d'aujourd'hui va rouler sur les embarcations de rivières, sur le canot en particulier.

Pour le chasseur ou le campeur, cet article est essentiel; je puis dire que c'est la première chose qu'il doit se procurer.

Les embarcations sont de tout genre, de toutes dimensions; il y en a pour tous les goûts, selon les usages que l'on veut en faire. Une chaloupe de dix huit à vingt pieds, quoique pesante, fera l'affaire de celui qui désire s'en servir que pour de petits voyages avec les membres de sa famille, mais cette embarcation n'est pas celle qu'il faut au chasseur. Ce dernier a besoin d'un vaisseau léger, qui lui permettra l'accès de bien des endroits où une chaloupe ne serait d'aucune utilité.

Les amateurs de la chasse ont à leur disposition les canots d'écorce, les pirogues creusées dans un tronç d'arbre, les canots faits de pièces de bois rassemblées, les canots en toile, etc., etc.

Le canot d'écorce est communément appelé canot sauvage parce qu'il nous est venu des autochtones du pays. Il est fait avec l'écorce du bouleau. Lorsque Cartier prit possession du Canada, au nom du roi de France, les sauvages en possédaient des centaines et des centaines.

Si la Providence avait donné à ces êtres le génie de la raquette, pour faciliter leurs marches d'hiver dans les sentiers de chasse, sur les rivières gelées et couvertes de neige, elle devait, naturellement, leur inspirer le moyen de passer ces rivières durant l'été. Le canot d'écorce était ce qu'ils possédaient pour cette fin. Les Sauvages y recouraient lorsque pour des excursions de chasse, certains cours d'eau barraient le passage à pied. Dans les guerres, tribu contre tribu, on s'embarquait dans ces légers vaisseaux, pour aller à la rencontre de l'ennemi. Notre histoire relate des faits sans nombre de flottilles sauvages ainsi organisées et composées.

Aujourd'hui, le canot d'écorce n'est plus employé pour cet objet, si ce n'est dans la guerre..... au gibier de la rivière. Cette embarcation, encore beaucoup en vogue, n'est construite que par les Sauvages; elle est légère et très utile au chasseur; cependant, tout en ayant certains avantages, elle a aussi des inconvénients. Le canot d'écorce est d'un poids léger; on peut l'enlever, s'il est long même de dix à douze pieds, et le porter à une bonne distance, sans se fatiguer, ce qui est fort commode pour le chasseur voyageant de lac en lac, à la poursuite du gibier. D'un autre côté, ce vaisseau offre de nombreux désavantages; il est facilement endommagé et demande un grand soin. S'il arrive, en pagayant, que le canot se heurte contre une roche ou un obstacle quelconque offrant résistance, rien ne vous assure que le canot ne sera pas troué ou brisé tout à fait. Il vous faudra très souvent atterrir afin d'y faire subir les réparations voulues pour le rendre imperméable. Voilà une grave contrariété, surtout si les circonstances ne vous permettent pas de vous arrêter ici et là.

Lorsque vous pagayez à travers de longues herbes, dans les petits cours d'eau, le canot d'écorce produit un bruit assez perceptible, par le frottement de ces plantes sur chaque côté. Le canot sauvage dont l'ouïe et l'œil sont si fins, ne tarde pas à vous découvrir; sentant le danger, l'oiseau s'envole—en quelques instants, il se rit du fusil et du chasseur.

Si le canot est le moins endommagé exposé à l'ardeur du soleil, la gorge me fond et coule, ouvrant un passage à l'eau; de plus, ceci donne une vilaine apparence à tout l'ensemble. Placé au froid, cette gomme fêlée, se fend, et encore la nacelle n'est plus étanche.

Le confort n'existe pas dans ce canot; il faut s'y tenir dans une position fatigante, ce qui est loin de nous procurer le plaisir que l'on cherche en allant sur l'eau.

Somme toute, ce canot n'est pas de grande durée, à moins que le propriétaire en ait un soin minutieux. Fait d'un seul morceau d'écorce il est très durable, mais il est difficile de se le procurer ainsi.

Depuis quelques années la compagnie dite "Ontario Canoe Company," de Peterborough, construit une variété de canots en bois, dont le mérite est reconnu de tous les chasseurs et des campeurs. Plusieurs canotiers, à Ottawa, en ont; ceux à qui j'en ai parlé sont d'opinion que ces vaisseaux sont des plus confortables, utiles et d'une durabilité bien supérieure aux autres embarcations.

Ces canots sont en bois blanc; on en fait aussi en pin, ils se vendent un peu plus cher.

Les personnes désireuses d'en acheter trouveront peut-être utile de connaître certains détails contenus dans le catalogue de 1886, de la compagnie ci-haut mentionnée.

Canots en bois blanc: (No 62) Longueur, 15 pieds; largeur, 27 pouces; profondeur au centre, 10 1/2 pouces; pesanteur, 60 lbs. Ce canot, chargé de 635 lbs, ne tire que 8 pouces d'eau.

(No 63) Longueur, 15 1/2 pieds; largeur, 29 pouces; profondeur au centre, 11 pouces; pesanteur, 65 lbs. Ce canot, chargé de 700 lbs, ne tire que 8 pouces d'eau.

Voici les prix: No 62; vernis et avec deux avirons, \$29. Peinturé et avec deux avirons, \$23.

No 63; vernis et avec deux avirons, \$30. Peinturé et avec deux avirons, \$24.

Le transport d'un de ces canots, de Peterborough à Ottawa, coûte \$3.

Pour plus amples renseignements adressez-vous aux agents attachés à la compagnie "National Tent Company," rue Sparks.

Le gérant de la compagnie "International Tent Company," également établie sur la rue Sparks, m'a montré un canot portatif appelé "International Canvas Folding Canoe," ne pesant que 30 à 35 lbs; le prix est de \$20 à \$25, selon la longueur du canot. Cette embarcation est d'autant plus utile qu'elle se défait complètement pour faciliter le transport. Elle peut être montée, prête au service, dans l'espace de quelques instants.

Si le chasseur a de longs portages à subir, ce genre de canot est des plus avantageux.

EMILE-MEDDON.

Ottawa, 21 mai, 1887.

(A continuer)

AVIS

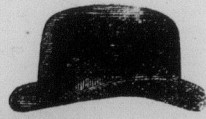
Perdu, dans le mois de novembre dernier, un billet promissoire fait par le Rev. Geo. Talbot, prêtre, curé de Casselman, et payable à l'ordre de Martin Wholehan. Le susdit billet n'est pas endossé et le public est mis en garde afin de ne pas l'accepter s'il lui était présenté.

MARTIN WHOLEHAN.

Ottawa, 21 mai 1887.

ON DEMANDE

Quinze à vingt filles pour travailler chez M. Alex. Decker, 257 rue Cumberland. Ottawa 21 mai 1887—3ms.



DÉMÉNAGEMENT!

Nouveaux déballages de marchandises du printemps et d'été au complet.

CHAPEAUX

Futre, Soie et Paille.

Pour messieurs, fillettes et enfants. Casquettes en soie et en laine. Capots caoutchouc et parapluies.

Circulars caoutchouc pour dames.

—CHEZ—
J. COTE,
 114 Rue Rideau

B. G. EPICERIES

Nouvel Assortiment complet venant d'être reçu.

Thé du Japon:

15 cts par lb. 2 lbs pour 25 cts.
 18 cts par lb. 3 lbs pour 50 cts.
 22 cts par lb. 5 lbs pour \$1.00.
 30 cts par lb. 4 lbs pour 1.00.
 35 cts par lb. 5 lbs pour 1.50.
 40 cts par lb. 4 lbs pour 1.50.
 45 cts par lb. 5 lbs pour 2.00.
 50 cts par lb. 5 lbs pour 2.25.

CAFE

DE TOUS LES PRIX ET QUALI

SAVON

SUCRE

BARLEY

VERMICELLE

FLEUR

MELASSE

ETC.

BRANDY

VIN

LIQUEUR

GIN

RYE

PORTO RICO

ETC.

VENANT D'ETRE RECU

10 BARILS 10

Huile d'Olive a salade

D^o première Qualité

Venez! Venez! Venez!

Tous les effets sont marqués au plus bas prix.

EAU DE ST-LEON

En bouteille ou au gallon livré à domicile.

Épargnez votre argent en allant acheter à la

MAISON D'EPARGNE

Au coin des rues

MURRAY et DALHOUSIE

Savard et Cie.

PROPRIÉTAIRE

NOUVELLES Etoffes à Robes.

Grande Vente AU COMPTANT

—DE NOUVELLES—
 Marchandises de Printemps
 CETTE SEMAINE.

153 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 10 centins, valant 15 cts.

170 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 12 1/2 centins, valant 18 cts.

130 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 15 centins, valant 20 cts.

115 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 20 centins, valant 30 cts.

193 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 25 centins, valant 35 cts.

163 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 30 centins, valant 45 cts.

187 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 35 centins, valant 50 cts.

—AUSI—
 Soie noire et de couleurs à des prix extrêmement bas.

BRYSON GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Belge, Américaine, Japonaise et Canadienne, à des prix variant depuis

4 cts. la pièce en montant.

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que tous ceux d'Ottawa combinés.

WM. HOWE

Bloc Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland. Ottawa, 6 avril 1887—6m

SPECIALISTE POUR LE TRAITEMENT DE LA

Dyspepsie et des paralysies

Dr de Bonald

Gradué de l'Université McGill, de la Faculté de Médecine de Paris, Membre mérité de la Société des Arts, Science et Belles Lettres de Paris.

66 Rue Stewart, (Ottawa) Avril 28, 1887 1m.